



Ref : CFVU2023/ A23-0502

CFVU DU 04 MAI 2023

AVIS PORTANT SUR LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES (BCC).

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 04 mai 2023 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Etant préalablement exposé que :

- *Il sera procédé à l'affichage des compétences par blocs sur le catalogue des formations pour la rentrée 2023,*
 - *Dispositions relatives aux **compétences** :*
 - *La délivrance de relevés de compétences se fera en juin 2024 pour les étudiants de LP et de Master et juin 2025 pour ceux de licence,*
 - *Les compétences ne porteront ni notes, ni ECTS,*
 - *Les types de résultats retenus sont : Acquis, Partiellement Acquis, Non Acquis. Le résultat d'une compétence est calculé par la moyenne pondérée des notes des UE composant la compétence.*
 - ⇒ *Acquis : moyenne pondérée ≥ 10 ,*
 - ⇒ *Partiellement Acquis : moyenne pondérée < 10 ,*
 - ⇒ *Non Acquis : absence de note ou 0.*
 - *Dispositions relatives aux **blocs de compétences (BCC)** :*
 - *Les compétences ne porteront ni notes, ni ECTS,*
 - *Les types de résultats retenus sont : Acquis, Partiellement Acquis, Non Acquis. Le résultat d'un BCC est calculé par la moyenne pondérée des notes des UE composant le Bloc.*
 - ⇒ *Acquis : moyenne pondérée ≥ 10 ,*
 - ⇒ *Partiellement Acquis : moyenne pondérée < 10 ,*
 - ⇒ *Non Acquis : absence de note ou 0.*
- **DONNE UN AVIS FAVORABLE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) AUX DISPOSITIONS RELATIVES AUX BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES (BCC).**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 04/05/2023.*

| | |
|-------------------------------|-----------|
| Nombre de membres présents | 11 |
| Nombre de membres représentés | 11 |
| Nombre d'abstentions | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés | 22 |
| Nombre de votes pour | 13 |
| Nombre de votes contre | 9 |

Le Président de l'Université
Bordeaux Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.

Publié le : 05/06/2023

Transmis à Mme la Rectrice Chancelière des Universités d'Aquitaine le : 01/06/2023

